

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1224**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Brevet d'études supérieures de la sécurité des systèmes d'information (BESSSI) (Fiche incomplète)

Nouvel intitulé : Expert en sécurité des systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE - DIRECTION CENTRALE DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION - CENTRE DE FORMATION A LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION (CFSSI), Ministère de la Défense	Directeur, SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE - DIRECTION CENTRALE DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION - CENTRE DE FORMATION A LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION (CFSSI), Le directeur du personnel militaire de l'armée de l'air

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

----- -- Fiche incomplète --

Les informations qui figurent sur cette fiche correspondent à celles qui figurent sur les arrêtés d'homologation parus au Journal Officiel concernant cette certification. La CNCP ne peut à ce jour publier les informations manquantes car :

- la certification peut faire l'objet d'un dossier en cours d'instruction pour un enregistrement au RNCP. Une nouvelle fiche complète sera publiée dès parution au Journal Officiel de cet enregistrement ;
- l'organisme ne les a pas transmises à la CNCP.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Brevet d'études cryptographiques supérieures'. Titre délivré par le CENTRE D'ETUDES CRYPTOGRAPHIQUES SUPERIEURES (CECS).

Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Brevet d'études supérieures de la sécurité des systèmes d'information (BESSI)'.

Arrêté du 3 juillet 1997 publié au Journal Officiel du 18 juillet 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 1er août 2000 publié au Journal Officiel du 11 août 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1987 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

5 titulaires en 2001, 5 en 2002, 3 en 2003.

Autres sources d'information :

<http://www.formation.ssi.gouv.fr>

Lieu(x) de certification :

SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE - DIRECTION CENTRALE DE LA SSI CENTRE DE FORMATION A LA SSI (CFSSI) 51, boulevard de la Tour-Maubourg - 75700 Paris 07 SP

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Ancien libellé de la certification : - 'Brevet d'études cryptographiques supérieures' (Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980).

Titre délivré par le CENTRE D'ETUDES CRYPTOGRAPHIQUES SUPERIEURES (CECS).

Certification suivante : [Expert en sécurité des systèmes d'information](#)